



Cette action peut être cofinancée par le Fonds Social Européen dans le cadre du programme opérationnel national « emploi et inclusion » 2014-2020
Ou par le Fonds Social Européen dans le cadre du programme opérationnel national « Initiative pour l'Emploi des Jeunes »
Ou dans le cadre du Fonds CUD

Appel à propositions pour Formations habilitations et sécurité industrielles - 2020

Actions de Formation pour l'Emploi pour DE PLIE ; IEJ
et pour salariés en insertion

1. Contexte :

L'association a pour objet, sur le bassin d'emploi de la région dunkerquoise, de favoriser le retour à l'emploi, la formation tout au long de la vie, l'insertion sociale et professionnelle, le maintien, le développement de l'activité et de l'emploi ainsi que l'aide à la création et à la reprise d'entreprise, et ce, notamment dans le champ de l'économie sociale et solidaire ou encore de l'intégration à l'emploi des personnes souffrant de handicaps ou des personnes âgées dépendantes.

Elle développe ses activités en partenariat avec les acteurs institutionnels, économiques et sociaux intervenant sur le territoire de la Communauté Urbaine de Dunkerque et de la Flandre dunkerquoise.

Entreprendre Ensemble porte notamment :

- La Maison De l'Emploi
- Le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi
- La Mission Locale
- L'École de la 2ème chance Côte d'Opale
- Le Bureau Information Jeunesse
- L'Espace Information sur la Formation
- La promotion de l'Economie Sociale et Solidaire

Entreprendre Ensemble bénéficie du soutien de l'Union Européenne et des principaux acteurs institutionnels, économiques et sociaux intervenant sur le territoire avec qui elle construit l'ensemble de ses plans d'actions.

A l'aide de financement dans le cadre du PLIE, Entreprendre Ensemble met en œuvre

- des Actions de Formation pour l'Emploi (AFE) pour des demandeurs d'emploi, participants du PLIE, jeunes et adultes (DELD voir DETLD, BRSA, habitant des Quartiers Politiques de la Ville).

A l'aide de financement dans le cadre de l'IEJ (Initiative pour l'Emploi des Jeunes), Entreprendre Ensemble met en œuvre

- des Actions de Formation pour l'Emploi (AFE) pour des jeunes âgés de moins de 30 ans sans emploi et ne suivant ni études ni formation (NEET).

A l'aide de financement dans le cadre du PLIE et de Fonds C.U.D., Entreprendre Ensemble met en œuvre

- des actions de formation pour des salariés en insertion pour le compte de divers employeurs de salarié en insertion.

Ces actions visent à faciliter l'intégration durable des jeunes et adultes les plus en difficulté sur le marché du travail ; la formation va les monter en compétences recherchées par les employeurs sur le territoire. Une fois acquises, ces compétences leur permettront d'augmenter leur employabilité et accélérer leur retour à l'emploi.

2. Descriptif de la prestation :

Entreprendre Ensemble souhaite être accompagné **pour l'année 2020** par un partenaire du territoire dans une démarche de formation et d'insertion professionnelle dans les domaines des habilitations, de la sécurité et activités industrielles afin de faciliter l'accès à l'emploi de demandeurs d'emploi et de salariés en insertion jeunes et adultes.

Entreprendre Ensemble souhaite former en individuel ou collectif (selon la demande) sur de :

- ANFAS niveau 1 initial, recyclage
- SST initial, recyclage
- Échafaudage sur pied fixe R408 : réception, montage/démontage/vérification/ utilisation
- Échafaudage roulant R457 : réception, montage/démontage/vérification/ utilisation
- Travail en hauteur/port du harnais
- BOHOHOV, B1B1V, H1H1V, B2B2V, H2H2V, BR, BS,
- Sensibilisation risque amiante dans l'industrie
- ATEX : sensibilisation entrée site Seveso

Entreprendre Ensemble pourra être amené à commander selon les besoins des formations individuelles ou collectives (groupes restreint de 2 à 6 stagiaires ; un ou plusieurs groupes) selon la demande :

- soit une seule des formations notées ci-dessus
- soit plusieurs de ces formations

A l'issue de l'analyse des réponses, Entreprendre Ensemble référencera un ou plusieurs organismes sur tout ou partie des formations ci-dessus.

Entreprendre Ensemble adressera ces demandes au flux aux prestataires retenus en fonction des formations recherchées. **L'organisme ainsi sollicité aura un délai de 5 à 10 jours pour proposer un calendrier adéquat et un devis correspondant aux tarifs indiqué dans la réponse à cet appel d'offres.**

Si le prestataire ne peut proposer un calendrier acceptable, Entreprendre Ensemble adressera par mail sa demande aux autres organismes référencés afin de mettre en œuvre la/les formation(s) dans les meilleurs délais. Ceux-ci répondront avec proposition de calendrier et devis correspondant aux tarifs indiqué dans la réponse à cet appel d'offres.

Dans un souci de simplification administrative, les organismes proposant l'ensemble des formations seront privilégiés pour le choix des prestataires.

Les organismes ne proposant pas l'ensemble des formations peuvent néanmoins répondre au présent appel puisqu'ils peuvent être retenus sur une partie des formations.

Les lieux des actions devront être le territoire de Dunkerque.

3. Modalités de réponse

L'organisme de formation proposera un parcours complet de formation correspondant aux modules ci-dessus.

Sa réponse comportera dans un

➤ 1^{er} dossier inférieur à 8 pages :

- les modalités de positionnement, au flux ou qui peuvent comprendre l'organisation d'une réunion d'information collective, passage de tests et entretiens si nécessaire. S'il y a des tests, ils seront joints à la réponse.
- les prérequis attendus des publics
- les contenus pédagogiques des différents modules,

- le volume horaires théorique et le volume horaire pratique / personne des différents modules
- les modalités de suivi administratif : les convocations, les émargements, la gestion des retards et des absences.
- les modalités d'annulation et de modification de la commande
- les coordonnées (mail et téléphonique) de la personne référente de la convention qui sera passée avec Entreprendre Ensemble et les noms et prénoms des formateurs qui interviendront dans l'action.

- **Toutes les accréditations et autorisations nécessaires pour mettre en place sur Dunkerque les formations**

- **Une attestation d'assurance de l'organisme de formation pour la prise en charge des apprenants sur le lieu de formation sera demandée.**

➤ 2e dossier

Un devis précisant

- le cout horaire par apprenant en inter-entreprises. Si l'apprenant est inclus dans une session collective organisée par l'OF, veuillez nous indiquer le nombre de personne par groupe.
- le cout horaire par apprenant en intra et le nombre de stagiaires minimum requis pour la constitution d'un groupe.

Les modalités de passage au tarif inter en cas d'absence d'un ou plusieurs stagiaires d'une formation intra

Les tarifs seront indiqués en HT et TTC, et l'organisme précisera s'il est non assujetti à la TVA. Un tableau récapitulatif et synthétique des prix et des formations est souhaitable.

Le prestataire précisera s'il facture ou pas les heures d'absence des apprenants.

➤ 3e dossier

Les ressources humaines allouées à l'action : les noms et CV des intervenants. Des formateurs diplômés permettant l'acquisition des connaissances et des compétences professionnelles liées aux objectifs de la formation.

➤ 4e dossier

Les ressources matérielles. Les plateaux techniques et les matériels de qualité et aux normes sur Dunkerque. Avec si possible des photos et la liste des matériels.

Pour les réponses numériques, vos fichiers devront être inférieurs à 10 Mo pour ne pas être rejetés.

4. Conventionnement, suivi et facturation pour les actions qui seront mises en place.

4.1 Conventionnement

Avant le démarrage des actions, une convention sera signée entre le prestataire retenu et Entreprendre Ensemble.

Cette convention, précisera les modalités de partenariat entre le prestataire et Entreprendre Ensemble, notamment sur les informations suivantes :

- L'intitulé de formation ;
- Les dates de réalisations de l'action de formation
- Le nombre de jours ;
- Le nombre d'heures ; et le nombre d'heures par module ;
- Le nombre de bénéficiaires ; les noms et prénoms des bénéficiaires
- Le coût pédagogique horaire ; le coût global

4.2 Suivi des actions

La traçabilité des heures de formation se fera par le biais de feuilles d'émargement collectives hebdomadaires précisant les noms des apprenants, les horaires de présence signées à la ½ journée par le stagiaire et par le

formateur. Ce document doit comprendre les logos de l'ensemble des financeurs. Un modèle de feuille d'émargement conforme sera fourni au prestataire retenu avant le démarrage de l'action.

Le partenaire devra se soumettre à tout audit qualité ou de contrôle de la part des financeurs y compris des organismes de contrôle des instances communautaires au même titre qu'Entreprendre Ensemble.

4.3 Facturation et règlement

A l'issue de la formation, le prestataire devra transmettre une facture au prorata des heures effectivement réalisées accompagné des pièces justificatives exigées suivantes :

- feuilles d'émargement d'Entreprendre Ensemble dûment complétée et signée. Les feuilles d'émargement de l'organisme ne sont pas recevables.
- les attestations de formations
- le cas échéant les certifications et habilitations ou leur copie si celles-ci sont remises en main propre aux stagiaires. Dans ce cas, l'organisme le précisera à Entreprendre Ensemble

En cas d'absence d'un ou de plusieurs stagiaires à une formation, l'organisme appliquera les modalités qu'il aura précisé dans sa réponse comme demandée au point 3. Modalités de réponse.

Le règlement de la prestation se fera au vu des éléments quantitatifs et qualitatifs fournis et en fonction des dites modalités.

4.4 Obligations liées aux cofinancements FSE

Le prestataire devra faire figurer les logos du FSE, Entreprendre Ensemble et des partenaires qui lui seront indiqués sur TOUS les documents et supports utilisés dans le cadre de cette action : convention, feuilles d'émargement, attestation de formation, site internet, bilans, tableau de suivi etc...

Une information et une communication sur le co-financement FSE, OPCA, Fonds CUD, PLIE, IEJ devront être faite auprès des participants.

5. Critères de choix

Les critères de choix de l'offre retenue sans pondération sont:

- Tarif horaire/stagiaire
- Les plateaux techniques et les moyens humains et matériels mis à disposition pour l'apprentissage.
- Localisation de la formation

Une attention particulière sera portée sur l'organisme qui

-> aura la capacité de proposer une prestation axée sur la mise en situation pratique et évolutive

-> proposera une pédagogie individualisée et différenciée.

6. Modalités de réponse

Date limite de réponse : 24 janvier 2020

Période d'engagement et de réalisation de(s) l'action(s) : l'année 2020 à compter du 27/01/2020

Réponse à envoyer sous format électronique (< à 10 M0) par email à

martine.verstraete@eedk.fr

et courrier postal à

Entreprendre Ensemble, Martine VERSTRAETE, 66 rue des Chantiers de France, 59951 DUNKERQUE.